



Assemblée générale annuelle

9 mai 2019, 14h30

McMaster University, Concert Hall, LR Wilson Hall

Ordre du jour

0. Mot de bienvenue
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018
3. Affaires découlant
4. Rapports
 - 4.1 Présidente
 - 4.2 Président sortant
 - 4.3 Vice-président
 - 4.4 Secrétaire
 - 4.5 Trésorière
 - 4.6 Directeur de *Phoenix*
 - 4.7 Directeurs de *Mouseion*
 - 4.8 Rédacteur du *Bulletin*
 - 4.9 Présidente du Réseau des femmes
 - 4.10 Présidente du Caucus des étudiants aux cycles supérieurs
5. Rapport du Comité des candidatures et élection des membres du Bureau, du Conseil et des comités
6. Motions pour créer des prix et des bourses
 - 6.1 Motion en vue de créer le prix Elaine Fantham pour la mobilisation du public en études classiques
 - 6.2 Motion pour créer la bourse « Mosaïque » en études classiques
7. Motions pour amender les règlements et les statuts de la Société
 - 7.1 Révision de l'article 7a des règlements : Augmentation des frais d'adhésion
 - 7.2 Ajout de l'article 9b aux règlements : Affiliation à une société nationale ou internationale
 - 7.3 Révision de l'article 7d des statuts : ajout du *Thesaurus Linguae Latinae (TLL)*
8. Gagnant-e-s des Prix de version et de dissertation de la Société
9. Décernement du Prix pour la meilleure présentation par un(e) étudiant(e)
10. Décernement du Prix pour la meilleure thèse de doctorat
11. Décernement du Prix du mérite
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

0. Mot de bienvenue

La présidente, Allison Glazebrook, souhaite la bienvenue aux membres. Elle félicite l'organisateur, Sean Corner, ses collègues et les étudiants pour l'excellente gestion du congrès. Une salve d'applaudissements s'ensuit.

La présidente invite ensuite les membres à observer une minute de silence en mémoire des collègues décédés depuis la dernière assemblée générale : Michael Burke Walbank de l'Université de Calgary († 25 mai 2018), Caroline Lesley Faulkner de l'Université Queen's († 16 juillet 2018), Martin Kilmer de l'Université d'Ottawa († 5 novembre 2018) et Sarah Miller (née Rowlands), alumna de l'Université York et de l'Université Brock et doctorante à l'Université de Chicago († 18 janvier 2019).

1. Adoption de l'ordre du jour

Motion : Que l'ordre du jour soit adopté. Proposée par Mark Joyal, appuyée par Patrick Baker.

Discussion : Aucune. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018

Motion : Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2018 soit adopté. Proposée par Bruce Robertson, appuyée par Boris Chrubasik. **Discussion** : Aucune. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

3. Affaires découlant

Aucune.

4 Rapports

4.1 Présidente

La présidente commence par remercier ceux qui ont participé au panel présidentiel « Communiquer avec le public : idées anciennes, contextes modernes ». Elle exprime sa gratitude aux intervenants : Margriet Haagsma, Sophia Karapanu, Vasso Noula et Peter Meineck. Elle remercie également le Département des études classiques et le Bureau du vice-président (Recherche) de l'Université Brock pour le soutien financier accordé au panel.

Elle remercie l'exécutif et le conseil pour leurs services au cours de la dernière année. Elle note ceux dont le mandat s'achève : Rowan Ash, Ilaria Battiloro, Sean Corner, David Mirhady et Émilie-Jade Poliquin.

Elle remercie Robert Nau à la fin de son mandat en tant que coordinateur des concours de version grec et latin, notant l'engagement significatif de ce poste. Il y eut une salve d'applaudissements. Elle remercie Reyes Bertolín et Catherine Tracy d'avoir arbitré les concours de dissertation de premier cycle. C'était la première année au cours de laquelle les compétitions junior et senior avaient des évaluateurs séparés. Elle exprime sa gratitude aux organisateurs des tournées de conférences : Riemer Faber, Noreen Humble et Kathryn Simonsen. Elle remercie Guy Chamberland pour ses services continus en tant que rédacteur en chef du Bulletin. Enfin, elle remercie les représentants locaux, qui servent de lien important entre les départements et la Société, notamment pour la collecte des données.

Elle a écrit à chacun des 40 nouveaux membres de la Société. On compte également maintenant dix-huit membres institutionnels : les universités de Brock, de Colombie Britannique, Dalhousie, McMaster,

Memorial, du Manitoba, de Montréal, d'Ottawa, de l'Ouest d'Ontario, Queen's, St. Mary's, Thorneloe, Trent, de Saskatchewan, de Toronto, de Victoria, Waterloo et de Winnipeg.

Elle a assisté à des réunions au nom de la Société lors de la conférence de la Society for Classical Studies (SCS) à San Diego en janvier, et aux réunions de l'Institut canadien en Grèce (ICG). En ce qui concerne ce dernier, Brendan Burke a achevé son mandat de directeur par intérim. Le nouveau directeur est Jacques Perreault de l'Université de Montréal. Le ICG poursuit la collecte de fonds pour sa nouvelle installation.

Un problème qui intéresse la Société est la modification des lignes directrices du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour le financement des revues scientifiques. La Fédération des sciences humaines a également discuté de cette question et prépare une réponse officielle au CRSH.

Alison Keith de l'Université de Toronto représentera la Société lors de la prochaine conférence de la FIEC à Londres, Royaume-Uni, en juillet 2019.

Enfin, elle rappelle aux membres que l'Université de Victoria accueillera la conférence de l'année prochaine. L'Université Laval accueillera la conférence en 2021, et l'Université St. Mary's accueillera la conférence en 2022.

4.2 Président sortant

Mark Joyal note que la responsabilité principale du président sortant est de présider plusieurs des comités de la Société : le Comité de nomination, le Comité du Prix de la meilleure thèse de doctorat et le Comité d'attribution du mérite. Il remercie ceux qui ont siégé à tour de rôle plus tard dans la réunion.

Il note que l'enquête linguistique n'est pas tout à fait complète. Il souhaite encore rechercher des données auprès de quelques autres départements. Il s'attend à ce qu'un rapport final soit prêt d'ici la fin de l'été.

4.3 Vice-Président

Bruce Robertson exprime sa gratitude aux membres du Comité de bourses : Peter Miller, David Mirhady, Christian Raschle et Pauline Ripat.

Dix candidat-e-s ont soumis leur dossier pour la bourse Desmond Conacher. La Société annoncera le ou la gagnant-e dans le *Bulletin* une fois confirmée son inscription aux études supérieures. Huit candidat-e-s ont soumis leur dossier pour le prix pour la meilleure présentation au congrès par un-e étudiant-e aux cycles supérieurs. Les candidat-e-s présélectionné-e-s sont : Fae Amiro, Brittany Del Bel et Tiphaine Lahuec. Le ou la gagnant-e sera annoncé-e plus tard au cours de l'assemblée.

Il annonce des changements au prix Grace Irwin afin qu'il reflète mieux les types d'activités pour lesquelles les enseignants pourraient souhaiter obtenir un soutien. Il remercie la représentante préuniversitaire, Diana Pai, pour son aide à cet égard. La Société annoncera également plus largement le prix.

Le Comité d'équité n'a fait aucune enquête dans l'année écoulée.

4.4 Rapport du Secrétaire

Concernant les rapports qui lui ont été soumis au cours de l'année écoulée, James Chlup remercie Riemer Faber, Noreen Humble et Kathryn Simonsen (tournées de conférences) ; Rob Nau (concours

de version) ; Guy Chamberland (site Internet) ; Kathryn Simonsen (Réseau des femmes) ; et Aven McMaster (affaires Facebook et Twitter). Il a noté la portée croissante de la Société par le biais des médias sociaux au cours de la dernière année.

4.5 Trésorière

Pauline Ripat remercie les membres qui ont fait des dons à la Société au cours de l'année écoulée.

Elle annonce que la bourse Conacher est maintenant de 3000 \$ grâce à de meilleurs investissements et à de généreux dons. Le fonds du prix est maintenant suffisant pour soutenir le prix sans avoir recours au budget ordinaire de la Société.

Pauline Ripat remercie les membres du Comité d'investissements : Reyes Bertolín, Claude Eilers et David Mirhady.

Elle passe ensuite en revue les états financiers de la Société en 2018.

Motion : Que les états financiers présentés par la trésorière soient approuvés. Proposée par Pauline Ripat, appuyée par Matt Gibbs. **Discussion** : Thierry Petit demande si la Société fait des investissements éthiquement responsables. P. Ripat répond que la plupart des investissements de la Société sont dans les CPG et autres sources, qui sont prudents mais non controversés. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

4.6 Directeur de *Phoenix*

Ben Akrigg remercie le comité de rédaction pour ses conseils au cours de l'année écoulée. Il exprime sa gratitude à Ben Kelly, qui termine son mandat de trésorier. Le nouveau trésorier est Boris Chrubasik. Il a également remercié Sarah Blake, qui quitte le poste de rédactrice des revues anglophones. Regina Höschele rejoint le journal à sa place. Il a décrit le calendrier de publication de *Phoenix*. Ben Akrigg a ensuite brièvement passé en revue le rapport financier, notant que la revue est maintenant en train de fonctionner sans l'aide du CRSH.

Motion : Que le rapport et les états financiers de *Phoenix* soient approuvés. Proposée par Ben Akrigg, appuyée par Jonathan Edmondson. **Discussion** : I. Holmberg s'enquiert des plans de la revue à la lumière de la perte de financement du CRSH. B. Akrigg répond que la revue devra revoir les coûts et les tarifs d'abonnement. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

4.7 Directeurs de *Mouseion*

Kathryn Simonsen exprime sa gratitude aux ses co-directeurs, Peter O'Brien et Myles McCallum, pour leur travail au cours de l'année écoulée. La nouvelle trésorière du journal est Tana Allen. Elle a décrit le calendrier de publication de *Mouseion*, qui comprend des numéros réguliers et trois numéros supplémentaires. Enfin, elle mentionne le nouveau concours de traduction de la revue.

Malheureusement, le rapport financier n'était pas prêt à temps pour la réunion.

4.8 Rédacteur du *Bulletin*

Guy Chamberland demande que les notices nécrologiques des membres décédés lui soient envoyées. Les annonces de postes académiques peuvent être envoyées aussitôt que possible, puis distribuées aux abonné-e-s dans un numéro spécial. En outre, il rappelle aux membres d'écrire « Soumission » sur la ligne « sujet » de leurs courriels lors de l'envoi de matériel pour le *Bulletin*.

4.9 Présidente du Réseau des femmes

Kathryn Simonsen commence par inviter les membres à faire un don à SACHA, le centre d'agression sexuelle de Hamilton.

Le Réseau des femmes a parrainé deux panels lors du congrès : « Représentations modernes des femmes grecques et romaines » et « Pédagogie : comment s'engager avec du matériel difficile ». Kathryn Simonsen remercie tous ceux qui ont assisté et participé. Il y a également eu un atelier sur l'intervention des témoins, une fois de plus dirigé par Catherine Tracy et Christina Vester.

Le Réseau des femmes poursuit ses discussions sur l'opportunité d'introduire une structure tarifaire officielle. Entre-temps, ils aimeraient créer un fonds (financé par des dons) qui soutiendrait la recherche et les déplacements des membres du caucus.

L'exécutif du Réseau des femmes reste le même pour 2019-2020. Enfin, Kathryn Simonsen souligne le travail accompli par Victoria Austen-Perry en tant qu'agente des communications.

4.10 Présidente du Caucus des étudiants aux cycles supérieurs

Rowan Ash remis le rapport au nom des étudiants aux cycles supérieurs. Le GSC a organisé deux événements lors de la réunion de cette année : une séance sur la pédagogie et une séance sur la professionnalisation. La GSC commencera un sondage sur la diversité des étudiants diplômés, à la demande des membres. Il reste difficile pour le caucus continue de trouver des bénévoles pour ces postes.

Enfin, elle présente la nouvelle chaire de la GSC : David Wallace-Hare de l'Université de Toronto.

5. Rapport du Comité des candidatures et élection des membres du Bureau et du Conseil.

Mark Joyal remercie les membres du Comité des candidatures : Michele George, Adam Kemezis et Kathryn Simonsen. Il présente ensuite les candidat-e-s proposé-e-s comme membres du conseil : Sonia Hewitt (Acadia), Ingrid Holmberg (Victoria, représentante aussi de la conférence 2020), and Robert Weir (Windsor).

Craig Maynes sera organisateur des concours de version pour trois ans (2019-2022).

Motion : Que le rapport du Comité des candidatures soit adopté. Proposée par Mark Joyal, appuyée par Michele George. **Discussion** : Aucune. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

6.1 Motion pour créer le Prix SCÉC Elaine Fantham pour la mobilisation du public en études classiques

Le Prix SCÉC Elaine Fantham pour la mobilisation du public en études classiques honore des membres de la SCÉC pour des projets, des performances ou des événements exceptionnels qui font appel à des gens extérieurs à la communauté universitaire et qui mobilise ces gens en ce qui a trait au monde ancien, à sa réception et/ou aux travaux de chercheurs individuels dans ces domaines. Le type d'activité et le médium de la mobilisation (tel que des interactions en personne, publications, expositions, capsules ou entrevues radio ou vidéo, etc.) ne sont pas limitées; néanmoins, la mobilisation du public doit toujours être fondée sur une recherche responsable. Une mobilisation via des médias sociaux, sur des plateformes telles que Twitter et Facebook, peut être un facteur, mais peut ne pas être le médium principal de la démarche. Ce prix a pour but de reconnaître l'importance et les retombées d'une telle mobilisation pour la communauté en général, pour le domaine des études classiques, ainsi que pour les projets universitaires.

Critères : Les activités qui ont eu lieu au cours des cinq dernières années seulement sont éligibles. Les activités de sensibilisation qui ont été développées dans le cadre de programmes, réalisés pour la promotion de départements précis ou entrepris grâce à des activités promues par la SCÉC ne sont pas éligibles. Les nominé(e)s doivent être membres de la SCÉC.

Processus de nomination : Les nominations doivent être envoyées au ou à la président(e) sortant(e) de la SCÉC et inclure une lettre de nomination, une description détaillée de l'activité et un curriculum vitae à jour du ou de la candidat(e). Si une documentation qui atteste de l'impact de la mobilisation (témoignages de participant(e)s et de membres de la communauté, couverture médiatique et/ou publications qui en résultent) pourra grandement renforcer toute mise en candidature, ces documents ne sont pas exigés. La SCÉC encourage les membres à envoyer leur propre candidature.

Annonce du Prix : Le ou la président(e) sortant(e) présentera le Prix lors de l'assemblée générale annuelle de l'association en mai.

Motion : Pour créer le prix SCÉC Elaine Fantham pour la mobilisation du public en études classiques. Proposée par Allison Glazebrook, appuyée par Sean Corner. **Discussion** : Aucune. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

6.2 Motion pour créer la bourse mosaïque en études classiques

Cette bourse vise à encourager et à soutenir les étudiants de groupes historiquement sous-représentés au Canada, par exemple les minorités visibles et les populations autochtones, dans la discipline des classiques. Un prix de \$500 est offert chaque année.

Critères d'admissibilité : Les candidats doivent s'identifier comme un groupe sous-représenté, être des étudiants canadiens (citoyens ou résidents reçus) et être actuellement inscrits à un programme de premier cycle en études classiques (ou l'équivalent) dans une université canadienne. Divers domaines de spécialisation propres aux études classiques et anciennes, tels que l'histoire ancienne, la philosophie ancienne et l'archéologie, sont aussi admissibles. Le principal critère de sélection est la réalisation académique.

Modalités de présentation : Les pièces suivantes devraient être acheminées au plus tard le 1er avril (envoyées électroniquement en format pdf) au président du comité de sélection de la SCÉC:

- Un formulaire de demande
- Une lettre personnelle (500 mots maximum) faisant état des études antérieures à ce jour, des expériences pertinentes de travail, des intérêts de recherche, et des objectifs futurs
- Une liste des prix, honneurs et bourses reçus aux niveaux collégial et universitaire
- Deux lettres d'appréciation écrites par des professeurs d'université connaissant bien les travaux du candidat (envoyées séparément par les professeurs en format pdf, avec signature, au président du comité de sélection de la SCÉC)
- Originaux ou copies certifiées conformes (par le département) des résultats obtenus au cours des études

Procédure de sélection et annonce des résultats : Le comité de sélection se réunit à l'occasion du Congrès annuel qui se tient en mai. Les candidats seront informés des résultats peu de temps après. La bourse sera versée en septembre, après confirmation que le récipiendaire a bien complété son inscription dans un programme d'études supérieures d'une université canadienne.

Informations : Les demandes d'informations supplémentaires devront être adressées par écrit au président du Comité de sélection.

Motion : Pour créer la bourse mosaïque en études classiques. Proposée par Allison Glazebrook, appuyée par Craig Cooper. **Discussion** : Un membre note une correction nécessaire du titre anglais.

Vote : Adopté avec une abstention.

7. Motions pour amender les règlements et les statuts de la Société

7.1 Révision de l'article 7a des règlements : Augmentation des frais d'adhésion

I Augmentation proposée:

Membre adhérent	125 à 150
Membres adhérents conjoints	200 à 240
Membre retraité	75 à 90
Membres retraités conjoints	140 à 170
Membre étudiant / Passionné d'études classiques /	
Enseignant au niveau pré-universitaire	25 à 30
Membre à vie	2000 à 2400
Membres à vie conjoints	3000 à 3600
Membre adhérent, avec un revenu inférieur à 40 000 \$, la cotisation reste à 75	

II Raisonement

La dernière augmentation des cotisations a eu lieu en 2012. L'inflation a été de 10,1% entre 2012 et 2018. Depuis 2015, les revenus provenant des abonnements annuels ont diminué. La moyenne des années 2016-2018 était de 31 788 \$ / an, une diminution de 4760 \$ par rapport à la moyenne de 2012-2015 de 36 548 \$ / an. Au cours de la période 2016-2018, les dépenses annuelles moyennes liées au fonctionnement de la Société (frais de voyage; adhésions à Fed Can, au CIG et à la FIEC; assurances, frais bancaires) ont dépassé le revenu moyen des cotisations de la Société de 5327 \$. (Lorsque les dons sont inclus dans les calculs, ce nombre tombe à 3890 \$). En plus de l'inflation sur les dépenses et de la baisse des revenus, l'explication de l'écart s'explique par les dépenses que nous n'avions pas auparavant, en particulier :

- (1) (depuis 2011) frais de transaction de paiement par carte de crédit. Chaque fois qu'un membre utilise une carte de crédit pour effectuer un paiement à la Société, les sociétés émettrices en reçoivent une partie. Cela signifie que les membres paient peut-être 125 \$ pour un abonnement, mais que la Société ne reçoit pas 125 \$ si le membre a payé par carte de crédit (les frais de transaction s'élevaient à environ 1500 \$ en 2018 ; seuls 14 membres ont payé leurs cotisations ou frais d'inscription par chèque la même année). Étant donné que les frais varient en fonction du nombre de transactions effectuées chaque année, ils se multiplient, notamment lors d'un congrès annuel très couru. Il n'est pas possible d'imposer un supplément aux membres qui souhaitent payer par carte de crédit sur le site du Forum.
- (2) (depuis 2017) don pour adhérer au TLL (nous faisons actuellement un don de 1000 \$ / an, une somme qui correspond aux dons des autres membres)
- (3) (depuis 2015) les coûts associés au site web (l'estimation que nous avons reçue pour la maintenance est de 1680 \$ / an)

L'augmentation des frais au niveau décrit ci-dessus générerait environ 5000 \$ supplémentaires par an (ce chiffre est basé sur la moyenne des effectifs des trois dernières années). Sur ce montant, 2000 \$ seraient transférés aux revues conformément à la pratique établie. Les 3000 \$ restants seraient disponibles pour couvrir les dépenses annuelles de la Société.

III Avantages

Le récent changement de stratégie d'investissement a entraîné une augmentation significative des intérêts : les intérêts totaux projetés se situent maintenant à environ 6800 \$ / an. Sur ce montant, 3500 \$ appartiennent à la Bourse Conacher et 660 \$ au Soutien Geysen. Les 2640 \$ restants, actuellement non alloués, pourraient contribuer à combler le fossé grandissant décrit ci-dessus. Cependant, utiliser les intérêts pour couvrir les déficits en dépenses ordinaires ne servirait pas à la Société car il n'y aurait pas de source de financement disponible pour financer de nouvelles initiatives : nous serions à flot mais stagnants dans un avenir prévisible. Une stratégie financière souhaitable serait une stratégie dans laquelle les dépenses annuelles seraient couvertes par les cotisations annuelles et où les aspirations et les priorités de la Société seraient soutenues par les intérêts sur les investissements. L'augmentation des frais d'adhésion serait un grand pas en avant pour accomplir ce but.

Motion : Que la révision d'article 7a des règlements soit adoptée. Proposée par Pauline Ripat, appuyée par Patrick Baker. **Discussion** : Boris Chrubasik demande pourquoi la Société n'échelonne pas les frais par revenu de la même manière que la SCS. Il se demande également si la Société pourrait envisager de supprimer la catégorie des membres à vie. David Meban demande combien de membres étudiant-e-s l'association compte actuellement. Pauline Ripat répond qu'il y a environ 60 membres étudiant-e-s. Elle a également noté que le soutien financier de la Société aux étudiants fournissait un avantage net. **Vote** : Adopté avec une abstention.

7.2 Motion pour amender les règlements et les statuts de la Société : Ajout de l'article 9b aux règlements : Affiliation à une société nationale ou internationale

Actuel :

9. Toute société provinciale, régionale ou locale qui désire être affiliée à la Société doit en faire la demande au secrétaire de la Société. Cette demande est ensuite présentée à l'assemblée annuelle sur la recommandation du conseil.

Ajout :

9a. Toute société provinciale, régionale ou locale qui désire être affiliée à la Société doit en faire la demande au secrétaire de la Société. Cette demande est ensuite présentée à l'assemblée annuelle sur la recommandation du conseil.

9b. Toute société nationale ou internationale qui désire être affiliée à la Société doit en faire la demande au président de la Société. Cette demande est ensuite présentée à l'assemblée annuelle sur la recommandation du conseil. Lorsqu'une affiliation comprend un membre votant, le membre votant sera le président ou un représentant désigné par le conseil.

Explication : La SCÉC s'est affiliée au TLG en 2018. Le SCÉC est également affiliée à une autre association internationale, la FIEC, et pourra être contactée par d'autres sociétés. Le règlement no 9 décrit le processus que doivent suivre les sociétés provinciales ou régionales si une affiliation avec la SCÉC est souhaitée, mais il n'existe actuellement aucune procédure pour les sociétés

nationales et internationales. 9b est calqué sur 9a à l'exception de cette pétition adressée au président de la Société.

Motion : Que l'article 9b aux règlements soit adopté. Proposée par Allison Glazebrook, appuyée par Peter Miller. **Discussion** : Aucune. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

7.3 Motion pour amender les règlements et les statuts de la Société : révision de l'article 7d des statuts de la Société : ajout de Thesaurus Linguae Latinae (TLL)

Article actuel :

7d. Le délégué à la Fédération internationale des associations d'Études classiques (FIEC) est choisi par le président en consultation avec le conseil parmi des membres du conseil ou d'anciens membres du conseil et pour un mandat de cinq ans.

Article révisé :

7d. Le délégué au Comité international du Thesaurus Linguae Latinae (TLL) et à la Fédération internationale des associations d'Études classiques (FIEC) est choisi par le président en consultation avec le conseil parmi des membres du conseil ou d'anciens membres du conseil et pour un mandat de cinq ans. Les délégués feront rapport au conseil une fois par an, normalement à la réunion du conseil d'automne, au moyen d'un rapport écrit, présenté au secrétaire de la Société. Il n'y a pas de limite au nombre de mandats qu'un délégué peut remplir.

Explication : La SCÉC s'est affiliée au TLG en 2018. Cette affiliation comprend un membre votant. L'article révisé met un terme à ce poste conformément au délégué la FIEC. Le changement comprend une structure de rapport afin que le conseil puisse être tenu au courant des activités de cette société. Puisque le délégué n'a pas besoin d'être membre du conseil actuel, un rapport écrit assurera que le conseil soit tenu au courant chaque année.

Motion : Que la révision de l'article 7d des statuts soit adoptée. Proposée par Allison Glazebrook, appuyée par by Aven McMaster. **Discussion** : Patrick Baker annonce une erreur dans l'explication en français. **Vote** : Adopté à l'unanimité.

8. Gagnant-e-s des prix de version et de dissertation de la Société

James Chlup annonce les gagnant-e-s des concours de version et de dissertation de premier cycle :

Concours de version

Latin, niveau intermédiaire

1. **Regan Thiessen** (McGill University)
2. **Marcus Forbes-Green** (University of Toronto)
3. **Julie Parent** (Université de Montréal)

Mentions honorables : **Christophe Turcotte-Richard** (Université de Montréal)

Latin, niveau supérieur

1. **Anissa Baber** (McGill University)
2. **Alphonse Jeanneret-Grosjean** (Université de Montréal)
3. **Laura Harris** (University of Toronto)

Mentions honorables : **Kenneth Kim** (University of Toronto) ; **Avery Hiebert** (University of Victoria)

Grec, niveau intermédiaire

1. **Loïc-Alexandre Ouellette** (Université de Montréal)
2. **Regan Thiessen** (McGill University)
3. **Valerie Jeffcott** (Concordia University)

Grec, niveau supérieur

1. **Ulysse Carrière-Bouchard** (Université de Montréal)
2. **Kleio Giannopoulou** (University of Victoria)
3. **Ethan Spiegel** (Dalhousie University)

Latin pour les écoles secondaires

1. **Michael Ji** (Collège Jean-de-Brébeuf)
1. **Justin Cheng** (University of Toronto Schools)
2. **Daniel Featherby** (Toronto French School)
3. **Zheyi Li** (Collège Jean-de-Brébeuf)
3. **Marianne Franssen Keenan** (Abelard School)

Mentions honorables : **Taline Hajinzian** (Collège Jean-de-Brébeuf) ; **Jerry Ran** (Collège Jean-de-Brébeuf)

Concours de dissertation de premier cycle

Les gagnant-e-s au niveau avancé sont les suivants :

1er prix

Ulysse Carrière-Bouchard, Université de Montréal

« Hiéron Ier de Syracuse et la création d'une idéologie royale »

2e prix

Laura Harris, University of Toronto

« What Dress Reveals: The Connections between the Fetiales and Sacrifice to Fides through Ritual Garments »

3e prix

Michael Somerville, University of Manitoba

« The Evolution of Pompeii's Salted Fish Industry as an Analogue of Some Modern Food Trends »

Les gagnant-e-s au niveau débutant sont les suivants :

1er prix

Samantha Milling, Carleton University

« Roman Perception of Female Sexuality and Autonomy, Informed by the Rape of Lucretia »

2e prix

Adam Werkman, University of Manitoba

« Thucydides 1.22: An Opinion on the General Sense of what Thucydides really Said »

3e prix

Elakkiya Sivakumaran, University of Waterloo

« Medea : A Classical Malcontent »

Une salve d'applaudissements s'ensuit.

9. Décernement du prix pour la meilleure présentation par un(e) étudiant(e)

Bruce Robertson présente le prix au gagnant, Fae Amiro de l'Université McMaster pour sa communication « The Eleusis Portrait Type of the Empress Sabina ». La présentation est reçue avec une salve d'applaudissements.

10. Décernement du prix pour la meilleure thèse de doctorat

Mark Joyal exprime sa gratitude envers les membres du Comité d'arbitrage : Tana Allen, Cedric Littlewood, Christian Raschle et Cartherine Rubicam. Il y a eu huit soumissions, toutes de très haute qualité.

La gagnante est Gaëlle Rioual de l'Université Laval / Université de Fribourg (CH) pour sa thèse *Lire Grégoire de Nazianze à l'époque byzantine : Édition critique, traduction et analyse des Commentaires de Basile le Minime aux Discours 4 et 5 de Grégoire de Nazianze*. Le comité a également noté une mention honorable à Tommaso Leoni de l'Université York pour sa thèse *Urbem Hierusolymam delevit : The Arch of Titus in the Circus Maximus in Antiquity and the Middle Ages*. La présentation est reçue avec une salve d'applaudissements.

11. Décernement du Prix du mérite

Mark Joyal remercie les membres du Prix du mérite : Leanne Bablitz, Ilaria Battiloro et Drew Griffith. La gagnante est Bonnie MacLachlan de l'Université de l'Ouest d'Ontario. Il a invité Judith Fletcher à prendre la parole. Elle a résumé les réalisations de la récipiendaire dans l'enseignement, la recherche et les services, y compris ses efforts au nom de la Société. La présentation est reçue avec une grande salve d'applaudissements.

12. Divers

Aucune.

13. Levée de l'assemblée

Motion : Que l'assemblée générale annuelle soit levée. Proposée à 16h37 par Claude Eilers, appuyée par Altay Coşkun.

L'assemblée est levée à 16h37.

Respectueusement soumis,
James T. Chlup
Secrétaire